Depuis 2017, l'Italie a rejoint l'Alliance Sahel qui a été créée pour aider à stabiliser la région et accélérer le développement des pays du G5 du Sahel.

L'Italie participe également à la définition d'une programmation conjointe avec l'Union Européenne et les autres Pays membres, en partageant des stratégies communes et en maintenant une approche intégrée qui privilègie le "triple Nexus : Sécurité - Humanitaire -Développement".

Démoc

En particulier, la Coopération Italienne est fortement engagée pour le renforcement d'une gouvernance inclusive, tout en intégrant l'appui humanitaire et les programmes de développement, en vue de consolider la résilience en étroite liaison avec la stabilisation de la zone sahélienne.

La stratégie de l'AICS s'articule autour de quatre types d'intervention : les programmes bilatéraux avec les institutions locales ; les interventions multilatérales par le biais d'organisations internationales ; les projets réalisés par les ONGs et la Coopération Déléguée.

Toute initiative financée par la Coopération Italienne est finalisée afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires tout en renforçant leur résilience avec une attention particulière aux questions de genre et d'environnement.



En juin 1985, un Accord de Coopération a été signé entre l'Italie et le Mali. L'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) coordonne les opérations au Mali à partir de son siège à Dakar.

L'AICS a établi un bureau de projet à Bamako, pour faciliter les différentes missions d'experts sur le terrain et assurer le suivi des activités. L'Agence intervient au Mali dans le cadre des stratégies nationales de développement durable et de réduction de la pauvreté, en assurant en même temps l'alignement d'interventions et d'objectifs prioritaires avec les autres acteurs présents dans la région.

L'action de l'AICS s'articule autour de partenariats et d'alliances avec les agences internationales, les organisations de la société civile et les collectivités territoriales.

Les principaux axes d'intervention sont la stabilisation du pays, la croissance économique durable, le développement du capital humain et le meilleur fonctionnement de l'État, afin d'assurer la consolidation des processus démocratiques et le bien-être socio-économique de la population.

Au Mali, l'aspect humanitaire et le composant développement sont liés et nécessitent une action conjointe des institutions locales et des bailleurs de fonds.



## LA SOCIÉTÉ CIVILE

La Coopération Italienne intervient historiquement au Mali par le biais de projets réalisés par les organisations de la société civile italienne et récemment par des ONGs locales.

L'AICS met à la disposition de ces acteurs des fonds pour la mise en œuvre d'interventions de développement et d'urgence, notamment dans les zones les plus vulnérables du pays, en fournissant une assistance technique et en assurant un suivi continu et constant des activités.

Actuellement les interventions sont principalement concentrées dans les régions de Mopti, Ségou, Kayes et Bamako, en synergie avec les programmes mis en œuvre par le biais des autres types de financement, à savoir le bilatéral, le multilatéral et la Coopération Déléguée.

Cette approche systémique et intégrée permet de maximiser les résultats afin d'harmoniser les interventions et de créer des synergies avec les acteurs locaux et internationaux présents dans les zones d'intervention, évitant ainsi chevauchements et duplications.

Concrètement, l'engagement de l'AICS vise à renforcer la résilience des communautés en matière de sécurité alimentaire, en contribuant à résoudre les graves problèmes nutritionnels du pays, tant du point de vue de la prévention que du traitement, a fin de collaborer à améliorer les indicateurs nutritionnels pour les groupes les plus vulnérables, tels que les enfants de 0 à 5 ans et les femmes en âge de procréer.

En parallèle l'AICS, à travers la réalisation d'interventions régionales vise à atténuer les causes profondes de la migration irrégulière par l'implémentation d'actions spécifiques de développement local, de création d'emplois et de formation professionnelle, de résilience et de protection des catégories les plus vulnérables.

## LE CANAL MULTILATÉRAL

La Coopération Italienne a récemment accru sa contribution dans la région du Sahel à travers le canal multilatéral.

Au Mali la volonté est de créer des synergies avec les autres canaux de financement et d'harmoniser les axes stratégiques en intervenant en étroite collaboration avec les organisations internationales mettant en œuvre des projets de développement et d'aide humanitaire dans les régions les plus défavorises du pays.

Conformément à l'Agenda 2030, aux Objectifs de Développement Durable et au CREDD 2019-2023, l'engagement de l'AICS, à travers la réalisation d'interventions multilatérales, vise à améliorer les conditions des populations qui souffrent le plus les effets de l'actuel instabilité.

Les principaux axes d'intervention sont les suivants : sécurité alimentaire et nutrition ; la résilience et le contraste à la désertification en mettant l'accent sur les pratiques agro-écologiques, l'environnement et le développement durable ; la lutte contre la migration irrégulière en assurant la protection des migrants en transit, des migrants de retour, des déplacées et des réfugiés ; la prévention des conflits garantissant le respect des droits de l'homme, en accordant une attention particulière aux mineurs non accompagnés, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux femmes.

Pour ce qui concerne les programmes de développement, l'intervention de l'AICS et de ses partenaires internationaux se concentre sur la création d'emploi de jeunes, la formation professionnelle et le soutien aux petites et moyennes entreprises locales.

## LE CANAL BILATÉRAL

La Coopération Italienne intervient au Mali depuis plusieurs années par le canal de contributions bilatérales au Gouvernement, en étroite relation avec les autorités locales, en vue d'harmoniser les stratégies à suivre pour faire face aux nouveaux et nombreux défis auxquels les pays sont confrontés.

L'engagement de l'AICS s'inscrit dans les stratégies nationales de développement et de réduction de la pauvreté, dans une perspective d'appropriation, à travers l'appui aux institutions locales pour l'élaboration, l'adoption, le suivi et l'évaluation des politiques publiques.

L'identification de secteurs prioritaires d'intervention est en accord avec les indications des Ministères partenaires maliens, avec les priorités indiquées dans les Lignes Directrices de la Direction Générale de la Coopération au Développement du Ministère des Affaires Etrangères d'Italie (DGCS-MAECI), avec les indications des groupes consultatifs, des partenaires techniques et financiers et des organisations de la société civile présentes dans le pays.

L'objectif principal de la Coopération Italo-Malienne consiste à l'éradication de toute forme de pauvreté et de vulnérabilité à travers le soutien aux processus d'émergence et d'émancipation économique et sociale des couches les plus vulnérables, prêtant une attention particulière aux femmes et aux jeunes.

Les programmes en cours portent principalement sur la gouvernance et le renforcement de capacités locales, l'accès à l'eau et l'amélioration du service hydrique, l'agriculture durable, la conservation du territoire, le renforcement de la résilience des zones les plus touchées par la désertification, la création d'emplois.

## LA COOPÉRATION DÉLEGUÉE

L'intervention de l'AICS au Mali, en ligne avec les plans de développement nationaux, a récemment été renforcée par le canal de la Coopération Déléguée de l'Union Européenne.

En particulier la contribution italienne à l'initiative de l'UE aidera les quatre pays du bassin du fleuve Sénégal (Sénégal, Mali, Guinée Conakry et Mauritanie) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) à collecter et analyser des données environnementales utiles pour la planification des activités de surveillance environnementale et à promouvoir des solutions concertées avec les communautés locales, afin de renforcer l'utilisation durable des ressources hydrauliques, agricoles et énergétiques dans le cadre du NEXUS eau-énergie-agriculture.

La stratégie mise en place vise en particulier à faire face à une série de problématiques liées à la dégradation environnementale et à la gestion des ressources en eau. Les questions de gestion durable des ressources naturelles (ressources en eaux, sols, de biodiversité, etc.) se posent nécessairement afin de permettre un développement économique et humain durable.

Les questions clés liées à la dégradation environnementale et à la gestion des ressources en eau dans le bassin sont identifiées et des mesures de mitigation et d'adaptation appropriées sont prises, testées et mises en place sur base d'un dialogue participative mené à l'échelle locale.

Au Mali les actions cherchent à assurer une gestion durable et efficace des ressources hydrauliques afin de contribuer à la croissance, à la paix et à la sécurité par le renforcement des institutions et la mise en place de mesures destinées à la réalisation d'investissements dans des infrastructures à usages multiples.